

Les complémentaires santé communales se multiplient en Seine-et-Marne

Olivier Levraut | 10 Août 2015



Dammarie-les-Lys. Une complémentaire santé à prix réduits pour lutter contre les inégalités, voilà ce que propose désormais la mairie en partenariat avec l'association Actiom **(LP/Olivier Levraut.)**

Une mutuelle santé pour tous et à moindre coût proposé aux habitants d'une même commune. Voilà l'idée qui a déjà fait son chemin dans six villes de Seine-et-Marne* et qui vient d'arriver à Dammarie-les-Lys. Sous certaines conditions, ses 21 000 habitants ainsi que ses employés de mairie ont désormais la possibilité de souscrire à une complémentaire santé à travers le dispositif « Ma commune, ma santé », mis en place par l'association Actiom.

« Il s'agit de proposer une alternative aux personnes en difficulté qui n'ont pas les moyens d'accéder aux mutuelles classiques, trop coûteuses, indique Anne Lemeunier, en charge du dossier à la mairie de Dammarie-les-Lys. Ainsi, les usagers les plus intéressés sont les personnes âgées et les personnes ayant des emplois précaires. »

Jusqu'à 70 % d'économies par rapport à une mutuelle classique

Selon l'association, les bénéficiaires peuvent économiser « jusqu'à 70 % par rapport à une mutuelle standard ». Si l'offre a l'air alléchante, seule une vingtaine de personnes ont pour l'instant souscrit un contrat à Dammarie-les-Lys. « C'est normal pendant la période de vacances, rassure Hervé Houriez, responsable Actiom pour une partie de l'Île-de-France. Nous devrions avoir beaucoup de demandes après l'été, au moment des résiliations de mutuelles. »

Pour arriver à des tarifs hors concurrence et lutter contre les inégalités, Actiom, association à but non lucratif, regroupe des mutuelles locales et négocie avec elles. À Dammarie, elle est ainsi parvenue à un accord avec quatre structures. Plusieurs formules, classées par tranches d'âges et par besoins médicaux, sont ainsi proposées. « Chaque personne a droit à une complémentaire spécifique », précise Hervé Houriez.

Avec environ 21 000 habitants, Dammarie-les-Lys est désormais la plus grande commune de Seine-et-Marne partenaire d'Actiom. Une bonne dizaine d'autres sont en négociations pour mettre en place un dispositif similaire. Au niveau national, presque 300 communes bénéficient déjà de cette mutuelle, dont Drancy (Seine-Saint-Denis), une ville de plus de 50 000 habitants.

**Courtry, Coupvray, Varennes-sur-Seine, Pomponne, Voinsles et Saint-Cyr-sur-Morin.*

«Je peux enfin payer mes médicaments» Elizabeth Veboaa, habitante de Dammarie-les-Lys victime d'un accident en 2012

« Grâce à ce système, je vais pouvoir être soignée », se réjouit déjà Élisabeth Martey Veboaa. Depuis un accident survenu en 2012, cette habitante de Dammarie-les-Lys n'est plus en état de travailler. « Je touche bien une indemnité, mais ce n'est pas suffisant pour payer tous les soins de santé dont j'ai besoin », avoue-t-elle.

Cette femme d'origine ghanéenne, arrivée en France il y a une vingtaine d'années, s'est fait conseiller par son assistante sociale et a souscrit à la complémentaire santé communale de Dammarie il y a deux mois. « Auparavant, après avoir payé mon loyer et de quoi vivre, je n'avais pas assez d'argent pour m'offrir une mutuelle, se souvient-elle. Maintenant, avec cette offre, je peux enfin payer mes médicaments lorsque je vais à la pharmacie et régler mes problèmes de santé. »